
De : Catherine Pellini [catherine.pellini@gmail.com]

Envoyé : dimanche 25 mai 2025 11:31

À : enquete plu1 <enquete.plu1@marguerittes.fr>

Objet : Opposition à la modification du PLU : déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune de MARGUERITTES.

Madame, Monsieur,

Je souhaite exprimer ma ferme opposition à la modification du Plan Local d'Urbanisme visant à déclasser un Espace Boisé Classé sur le site du Montrodier pour permettre l'implantation d'une centrale photovoltaïque.

Ce projet, porté par un opérateur privé à but lucratif, ne présente aucun bénéfice direct pour les habitants de Marguerittes. Il ne contribuera ni à l'autonomie énergétique de la commune ni à une consommation locale. Le site concerné est un espace naturel protégé, reconnu pour sa richesse écologique et situé en zone de transition d'une réserve de biosphère UNESCO. Sa destruction entraînerait des impacts environnementaux et paysagers majeurs, en contradiction avec les orientations actuelles du PLU et les engagements en matière de préservation de la biodiversité. Par ailleurs, aucune étude sérieuse ne semble avoir été menée sur des alternatives existantes, comme des terrains déjà artificialisés. La procédure engagée soulève également des questions juridiques, notamment sur l'absence de dérogation pour espèces protégées et l'avis défavorable de la DREAL.

Ce projet est incompatible avec la protection de l'environnement et ne répond pas à un véritable intérêt général. Je vous demande donc de refuser cette modification du PLU.

Dans l'attente d'une décision respectueuse du territoire et de ses habitants, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Catherine Pellini